

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE DE DOMBLANS**  
**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE DOMBLANS LE 29 JANVIER 2019**

Date de convocation : 22 janvier 2019	
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 22	
Présents : 20	Votants : 20

**L'AN DEUX MILLE DIX NEUF, le 29 janvier, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Bernard Frachon.**

**Présents** : Roger Ballet, Bernard Frachon, Jacques Hédin, Chantal Martelin, Emmanuel Rizzi, Gilles Campy, Thomas Chanet, Christophe Chevassu, Rémi Courtout (présent à 20h), René Dutruel, François Foucquart, Sandrine Gauchet, Laurent Guillemain, Jean Pierre Médigue, Chrystel Meulle, Jean Nozière, Sophie Guillaume -Belle, Monique Gaudron, Philippe Leseigneur, Pierre Breton.

**Excusés** : Christophe Pitel, Jacques Grillot.

Préalablement aux points de l'ordre du jour, il est demandé l'envoi des documents à consulter avant le conseil municipal et l'établissement de compte rendu à la suite de chaque réunion.

**1/ Vente de la Propriété « cœur de Village » à Bréry.**

Achetée 145 000€ en 2009, la propriété est évaluée aujourd'hui à 125 000€. La commune avait acheté cette propriété à l'époque pour agrandir le cimetière et faire un parking.

Cette propriété est mise en vente par décision du Conseil municipal de Bréry du 14 mai 2018.

Une offre à 100 000€ est proposée, en déduction d'une parcelle pour l'extension du cimetière. De plus cette somme a été intégrée dans le financement de la rénovation du bâtiment Mairie-Ecole de Bréry.

Un débat s'installe sur l'intérêt de la vente ou le maintien de la propriété dans le patrimoine de la commune nouvelle.

**Délibération** : vente de la propriété : 9 voix pour, 3 voix contre, 7 voix abstentions. (19 votants).

Un groupe d'élus sont chargés de la négociation pour la vente: Jean Nozière, Roger Ballet, Bernard Frachon, Pierre Breton.

**2/ Remboursement d'achats réalisés par Roger Ballet sur ses fonds propres : achat d'un rideau « fond de scène » par internet, pour la salle polyvalente, coût 139 €, en octobre 2019.**

**Délibération** : remboursement : 18 voix pour. (Roger Ballet est sorti de la salle pour le vote)

**3/Vœux de Bréry, le 5 janvier 2019: 60 personnes présentes dont des élus de Domblans.**

**4/ Elections Maire et Adjointes de la Commune Nouvelle ; validation de la délibération par la Préfecture.**

**5/ Contrats d'assurances** : rencontre avec Groupama le 11 janvier 2019. Le regroupement des deux contrats des communes historiques permet une économie 2 200€, tout en souscrivant un nouveau contrat spécifique concernant les déplacements de tous les élus de la commune nouvelle.

**6/ Vœux de Domblans, le 13 janvier 2019 : 150 personnes présentes, pas de questions du public.**

**7/ Fibre Optique** : réunion avec 2 opérateurs (Orange et CG 39) pour l'emplacement de l'armoire ; visite sur le

terrain ; l'armoire sera positionnée sur les emplacements de taxis, contre une haie.

Pas d'information précise sur les délais de réalisation (probablement en cours d'année) en utilisant les fourreaux de France Télécom. Pour Bréry, ce serait sur poteaux. Les villages de Bréry et Domblans sont sur le même plateau technique et le déploiement sera du Très Haut Débit. Nous sommes dans l'attente d'informations par le conseil départemental en fin du 1<sup>er</sup> trimestre 2019.

8/ Réunion à la Mairie de Bréry le 15/01/2019 avec les secrétaires et les élus concernés : La comptabilité de la commune historique de Bréry a été transférée à Domblans et les facturations se font dorénavant à Domblans. Reste à Bréry un accueil les mardis et vendredis après-midi et la gestion de l'état civil, l'urbanisme, le cimetière.

9/ Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité des Fêtes de Domblans : succès de toutes leurs manifestations ; vigilance à tenir pour l'installation de chapiteau, d'où exigence désormais d'autorisation de montage de chapiteau dans les normes.

Les présidents des comités des Fêtes des villages historiques se sont rencontrés et ont évoqué une manifestation commune.

10/ Rencontre avec Mme Vermeillet, Sénatrice du Jura : le 21 /01/2019, en Mairie : dossiers abordés : la rénovation de la Mairie-Ecole à Bréry, projet Gendarmerie, absence du Médecin (prise de RDV avec le Directeur de l'ARS), maison des Séniors, baisse des effectifs de l'Ecole.

11/ Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : Suite à la création de la Commune Nouvelle, fusion des commissions de Domblans et Bréry, ajout de nouvelles personnes pour atteindre 12 titulaires, 12 suppléants.

12/ Déclaration d'intention d'aliéner du 02/01/2019 : vente en viager de la propriété de M. Marcaire, pour 134 700€, reprise par la SCI les Jardins de Mireval. Pas de demande de préemption.

13/ Déclaration d'intention d'aliéner du 21/01/2019 : propriété Alluin, route de la Muyre ; prix de vente 158 000€ ; l'acheteur est Mr Guyon. Pas de demande de préemption.

14/ Signature du registre du Conseil Municipal du 08/01/2019.

15/ Commission patrimoine naturel :

- Dévolution et destination des coupes de bois de l'année 2019 : l'ONF a déjà marqué les bois. Délibération prise à l'unanimité.
- Une réunion avec l'ONF, suite à la fusion, se déroulera 20/02/2019 en mairie de Domblans à 18 h30 pour le plan d'aménagement des coupes.

17/ Commission immobilier: Compte rendu de la commission bâtiment du 12/01/2019. La visite du patrimoine bâti à Bréry a eu lieu, élaboration d'une liste des travaux et devis demandés. Visite du patrimoine de Domblans le 10/02/2019.

18/ Commission voirie: compte rendu de la commission voirie de la CCBHS du 19/01/2019 avec information sur les travaux prévus sur la commune nouvelle.

19/ Employés techniques communaux : Echange sur l'évolution et l'échéance des contrats de plusieurs employés, en lien avec la prise de compétence eau assainissement par la CCBHS.

20/ Travaux du Puits de Blandans : restauration du puits : margelle, jambage, présentation de photos de la réalisation.

21/ Commission Tourisme (CCBHS) : extrait du débat d'orientation budgétaire (DOB) de la CCBHS : prévision de création d'un chemin ludique et sensoriel à proximité de la passerelle, installation de tables de pique-nique, vers

l'Arborétum, à condition que la commune mette des poubelles et en assure l'entretien. Proposition d'une table d'orientation vers la chapelle de Bréry.

Informations sur :

- la maison des étangs,
- sur le site de Desnes, avec un bilan très positif ;
- Jurafaune, avec l'évolution de son encadrement,
- l'Office du Tourisme Coteaux du Jura, porté par ECLA et la CCBHS.
- l'engagement de la Région par des subventions pour les Gites et Tables d'Hôtes.
- l'aménagement du château et du belvédère du château de Mirebel.

22/ Mise en place d'un groupe de travail, afin d'étudier le projet de déplacement doux sur la commune de Domblans, entre les 2 communes historiques de Domblans et Bréry : constitution d'un groupe de travail. (Jacques Hédin, Rémi Courtout, Gilles Campy, Thomas Chanet, Emmanuel Rizzi, Sophie Guillaume-Belle, Chantal Martelin, Jean Nozière). De plus, autorisation est donnée à Philippe Leseigneur de représenter le Conseil auprès des acteurs extérieurs.

23/ Enfouissement réseaux secs à la Sarazine : le SIEDEC va réaliser l'enfouissement des réseaux dans le lotissement de la Sarazine en 2019 : Délibération : 19 voix pour.

Un courrier sera adressé au SIEDEC afin de maintenir en 2020 l'opération d'enlèvement de la cabine haute et l'enfouissement des réseaux chemin du Dégoulot à Bréry.

Recouvrement du coût de l'électricité (éclairage du stade) due par l'US Coteaux de Seille pour 2018 : montant : 2980,71€. Délibération : 19 voix pour.

24/ Alimentation en eau potable, établissement du schéma communal de défense extérieure contre l'incendie : Ce schéma, (hors Bréry) sera réalisé par le SIEDEC, coût : 3906 €. Délibération : 20 voix pour.

25/ Procès verbal Conseil d'Ecole du 13/11/2018 et règlement intérieur : Prise de connaissance de ces deux documents et échange sur la situation des effectifs de l'école primaire.

Réunion sur l'aménagement de la cour et sur la sécurité aux abords de l'école le 4 février à 18H15.

26/ Agence postale Communale : Renforcement du secrétariat communal nécessaire suite à la fusion en procédant au recrutement d'un personnel pour l'agence postale tenue en partie jusqu'à présent par une secrétaire communale. Ce poste sera financé à hauteur de 1038 € par mois par la Poste. Délibération : 20 voix pour.

Questions diverses :

- Aire de Camping-cars en cours de réalisation.
- Les locaux Eiffage (fin de bail à fin 2018), sur la route de Bréry, seraient repris par l'entreprise CGBAT.
- Le Bulletin Municipal de Domblans sera distribué dès le 1er février.
- Les compteurs Linky seront déployés à partir de juillet 2019 sur le secteur de Bréry.
- Départ en retraite de Mme Bécoulet (employée au périscolaire et à la garderie du matin), le 29 mars à 18H30
- Vote du budget, le vendredi 22 mars 2019
- Visite de commune historique de Domblans, 10 février, RDV à 9H à la salle des fêtes.

Prochaine réunion du Conseil Municipal le 26 février 2019 à 19H.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire de Domblans,

Bernard Frachon.

